

FOREZ-EST
communauté
de communes



avec



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT EN CENTRE-VILLE



Rénovation



Adaptation



Réhabilitation

Aides financières et accompagnement gratuit
à Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs et Panissières



COMPRENDRE LE DISPOSITIF

Un dispositif public gratuit pour améliorer votre logement

La Communauté de communes de Forez-Est, avec les communes de Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs et Panissières, l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat), met en place un dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU), pour vous accompagner dans vos projets de travaux en centre-ville. Le dispositif propose :

- Un accompagnement gratuit et personnalisé
- Des conseils neutres et indépendants
- Des aides financières pour réduire le coût de vos travaux

Qui peut en bénéficier ?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Futurs acquéreurs (sous conditions)

Pour les logements situés dans le périmètre de l'opération, dans les centres-villes de Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs et Panissières (Carte disponible via le QR code au verso).



Quels projets sont concernés ?



Rénovation énergétique (maisons individuelles et copropriétés)

- Isolation (toiture, murs, planchers)
- Chauffage (remplacement d'équipement)
- Ventilation



Réhabilitation du logement

- Réfection globale (gros œuvre, second œuvre)
- Mise aux normes (électricité, plomberie)



Adaptation du logement

- Aménagement de salle de bain
- Amélioration de l'accessibilité et des circulations



Travaux complémentaires

- Ravalement de façades
- Isolation phonique

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels agréés RGE.

POURQUOI ET COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Vos avantages

- Des conseils gratuits adaptés à votre situation
- Un accompagnement complet avec un interlocuteur unique
- Des aides financières mobilisables selon votre projet
- Un parcours simplifié de l'idée jusqu'aux travaux

VOTRE PARCOURS DE RÉNOVATION

1

Contactez le dispositif
(téléphone, mail ou permanence)

2

Rencontrez un conseiller pour
une analyse gratuite de vos
besoins et de votre projet

3

Montez votre projet :
accompagnement
technique et administratif

4

Bénéficiez de financements pour
réduire votre reste à charge

5

Réalisez vos travaux
sereinement

6

Profitez pleinement de
votre logement rénové



UN DISPOSITIF AU SERVICE DES CENTRES-VILLES

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain, la Communauté de Communes de Forez-Est et ses partenaires agissent pour :

- Améliorer le confort des habitants
- Rénover les logements anciens
- Valoriser le patrimoine bâti
- Renforcer l'attractivité des centres-villes

CONTACTEZ-NOUS

- **Téléphone : 04 93 16 20 74**
- **Mail : opahforezest@citemetrie.fr**
- **Permanences :**

Des permanences régulières sont organisées pour vous accueillir et vous conseiller. Sur rendez-vous.

- Feurs :

Siège de la Communauté de Communes de Forez-Est - 1^{er} mercredi du mois - 9h à 12h

- Balbigny :

Mairie - 2^e mardi du mois - 9h à 12h

- Panissières :

Mairie - 3^e mardi du mois - 9h à 12h

- Chazelles-sur-Lyon :

Mairie - 4^e mercredi du mois - 9h à 12h



Retrouvez toutes les informations et vérifiez dès maintenant si votre logement est situé dans le périmètre de l'OPAH-RU :

